



Adresse (contact intersyndicale)
Mail : etatsgeneraux34@gmail.com

A....., le.....

Monsieur le Député (ou Maire, etc...)

Adresse

Objet: Etats Généraux de la Douane

Monsieur le député (ou Monsieur le Sénateur, Maire, Conseiller Général, Conseiller Régional...),

Depuis une vingtaine d'années, l'administration des douanes subit de multiples réformes. Forts de leurs capacités d'adaptation, les agents des douanes ont toujours eu à cœur de remplir leurs fonctions malgré ces restructurations. Aujourd'hui, les baisses constantes d'effectifs et les coupes budgétaires ne permettent plus aux douaniers d'exercer les missions qui leur sont confiées.

Ainsi, déjà fortement amputée entre 2008 et 2012, de plus de 8 % de ses effectifs au titre de la défunte RGPP, notre administration va se voir infliger, du fait de la «*Modernisation de l'Action Publique*» (MAP), un taux de 2,5% de suppressions d'effectifs jamais égalé à ce jour, soit plus de 400 emplois par an, même si, pour l'exercice 2013, ce chiffre est partiellement masqué par le redéploiement de quelque 350 ETPT nécessités par la mise en place de la toute nouvelle taxe poids lourds (TPL).

La circonscription dont vous êtes l'élu(e) a déjà perdu au cours de la précédente législature près de 10% d'emplois douaniers. La suppression prévue des bureaux de douanes et de nombreux services de proximité qui vont résulter de la mise en œuvre du «*Plan Stratégique Douane 2014-2018*» actuellement en cours d'élaboration ne manquera pas d'affecter votre territoire.

La situation de l'emploi local, déjà plus que délicate, va être fortement impactée par la suppression d'emplois publics douaniers, sachant que les estimations économiques indiquent qu'un emploi public génère en moyenne la création de deux emplois dans le secteur privé, il est impératif de maintenir les structures existantes qui accompagnent l'activité économique de votre circonscription.

A cet effet récessif sur l'emploi, il convient d'ajouter les conséquences négatives de ces réductions d'effectifs qui, de toute évidence, affecteront non seulement les résultats conten-

tieux liés aux activités répressives de la douane, mais aussi ceux de son action économique de proximité et de conseil, développée notamment à l'intention des PME qui envisagent de prendre le chemin de l'exportation ou des opérateurs assujettis aux diverses réglementations relevant du secteur des contributions indirectes.

La sécurité des consommateurs, les recettes fiscales, les entreprises victimes du dumping social, économique ou écologique sont directement impactées par cette situation. Les fermetures de structures favorisent la disparition du service public de proximité et la centralisation à outrance ne répond pas aux attentes des usagers.

A ce jour, le dialogue social entre les organisations syndicales et la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects est totalement rompu. Renouer ce dialogue implique au préalable que soit institué un moratoire sur les suppressions d'emploi, les fermetures de structures et la baisse des crédits de fonctionnement . Ceci est de nature à instaurer un débat serein sur l'avenir de notre administration. Pour aboutir, cette réflexion doit s'inscrire dans la discussion budgétaire relative à la prochaine loi de finances.

C'est tout le sens de la démarche de l'intersyndicale douanière avec la mise en place des États Généraux de la douane.

Ces États Généraux ont pour but de lancer une grande réflexion nationale sur la place de la Douane dans la société actuelle et de construire ensemble la Douane de demain.

Plusieurs forums locaux seront organisés en région, où élus, acteurs économiques, associations de consommateurs et citoyens pourront exprimer leurs attentes et leurs analyses.

Des États généraux nationaux vont être alimentés par l'analyse des réflexions et des souhaits formulés lors des forums locaux.

Parallèlement à cette démarche, nous souhaiterions saisir le Conseil Économique Social et Environnemental sur cette question.

Connaissant votre attachement au maintien d'un véritable service public et à la sauvegarde du tissu économique et industriel de notre pays, nous savons que vous serez attentif à l'aboutissement de notre projet.

Nous espérons ainsi vous rencontrer lors de ces travaux qui se dérouleront le vendredi 17 mai à Narbonne .

Vous trouverez ci joint toutes les informations relatives à cette journée (planning journée, plan d'accès et coupon-réponse)

En l'attente , veuillez agréer, Madame, Monsieur, le député (*ou Monsieur le Sénateur, Maire, Conseiller Général, Conseiller Régional...*), l'expression de nos salutations distinguées.

L'intersyndicale douanière